

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **17 JUILLET 2026**

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	13
- votants	13+1 procuration
- absents	1
- exclus	

Date de convocation :

23/06/2026

Date d'affichage :

23/06/2026

Objet

**5.2 ELECTION PROPRIETAIRE
MEMBRE CCAF POUR L'AFAGE**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juillet, et à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Etaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, GODEL Laurent, Bruno REY, Sandrine PERRET, Valérie GAUDIN, Stéphane BAROU, CUSSET Nathalie, Gaëlle LACHAND, PONCET Pierre, Pierre SAUZET, LAFAY Virginie, ROCLE Karine, PONCET Raphaël

Absents :

Secrétaire de séance : AGOSTINI Bernadette

M le Maire fait connaître que par lettre du 27/05/2026 reçu en Mairie le 03/06/2026, M. le Président du Département l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission communale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune 23/06/2026, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans le journal « le Progrès » du 23/06/2026

- **Élection de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis et de deux suppléants :**

Se sont portés candidats les propriétaires de biens fonciers non bâtis ci-après :

Mme EYRAUD Catherine, M LYONNET Romain et M. VENET Jean-Luc en tant que « titulaires »

Et

M BONNY Noël et M MONZY Christophe en tant que « suppléants »

qui, sous réserve des conventions internationales, sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : Mme EYRAUD Catherine, M LYONNET Romain et M VENET Jean-Luc, M BONNY Noël et M MONZY Christophe.

Il est alors procédé à l'élection, à bulletins secrets dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 15, la majorité requise est de 8 voix.

Ont obtenu au premier tour :

Mme Catherine EYRAUD	15 voix
M. Romain LYONNET	13 voix pour / 2 abstentions
M. Jean Luc VENET	15 voix
M. Noël BONNY	15 voix
M. Christophe MONZY	15 voix

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, :

- Mme Catherine EYRAUD, M. Romain LYONNET et M. VENET Jean-Luc sont élus membres titulaires
- M. BONNY NOEL et M. MONZY Christophe avec désignation du premier suppléant et du deuxième suppléant ; sont élu(e)s membres suppléants.
- Désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers municipaux suppléants :

Lors de la séance du 31 mars 2026, délibération 2026-18 les membres de l'AFAFE ont été désignés.

Pour rappel, le conseil municipal avait à l'unanimité désigné :

- Membre titulaire : DOITRAND Raphaël (le maire) et GODEL Laurent
- Membres suppléants : CUSSET Nathalie et BAROU Stéphane

Le secrétaire de séance
Mme AGOSTINI Bernadette



Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 28/07/2026

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 17/07/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël

